

# L'INTERSECTORIALITÉ : QUELS ENJEUX POUR LES POLITIQUES CULTURELLES ?



# L'INTERSECTORIALITE : QUELS ENJEUX POUR LES POLITIQUES CULTURELLES ?

> **Dates** : 25 & 26 janvier 2023

> **Lieu** : Paris

## OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux socio-historiques et économiques de l'intersectorialité pour les politiques culturelles
- Penser l'inscription territoriale des projets artistiques et culturels
- Appréhender des actions intersectorielles et des territoires de coopérations
- Saisir les impacts sur les manières d'appréhender les publics
- Lever les freins liés aux actions intersectorielles

## PROGRAMME

### Jour 1 :

#### Matin

Les enjeux de l'intersectorialité pour les politiques culturelles.

Évolution des enjeux au regard du contexte socio-historique et économiques, changement de paradigme pour les politiques culturelles et développement d'actions intersectorielles, inscription territoriale des projets et collaborations, droits culturels et participation des habitants, freins aux logiques intersectorielles, place des artistes et de la médiation culturelle.

Conférence entrecoupée de 3 temps réflexifs en sous-groupe pour les participants.

#### Après-midi

Témoignages – Les enjeux des croisements entre politiques culturelles et sociales : l'exemple des Présences artistiques dans les Maisons d'enfance à caractère social (MECS), par Christine Treille, responsable de la médiation à l'IDDAC, agence culturelle de la Gironde, et Guillaume Hillairet, artiste plasticien.

### Jour 2 :

#### Matin

Témoignages – Les enjeux des croisements entre politiques culturelles, attractivité (ou habitabilité ?) et environnement : l'exemple du GR 2013 à Marseille par Loïc Magnant, fondateur et directeur du Bureau des Guides.

#### Après-midi

Mise en perspective des cas d'école dans le cadre d'ateliers de co-développement à partir des cas portés par les participant·e·s.

Conseils, conclusions et mise en perspective par Chloé Langeard.

## PUBLIC

Cette formation s'adresse aux directeurs/trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements.

Elle est également ouverte aux salariés et agents des réseaux professionnels partenaires de la fédération (dans la limite des places disponibles).

Jauge maximum : 20 personnes.

## PRÉREQUIS

Être engagé-e ou vouloir s'engager dans l'intersectorialité.

Venir si possible avec une problématique concrète liée à l'intersectorialité

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

L'organisation pédagogique de ces deux jours repose sur des temps permettant l'outillage commun par une intervention de cadrage théorique prenant appui sur des exemples concrets, la réflexion partagée par des temps de questionnements collectifs favorisant l'interconnaissance, l'illustration par des cas d'école pour des apports pratiques et l'accompagnement individualisé.

## INTERVENANTS-FORMATEURS

### **Chloé Langeard**

Maître de conférences en sociologie à l'Université d'Angers, Chloé Langeard est spécialisée sur les politiques culturelles territoriales. Elle porte un intérêt à diffuser ses connaissances auprès des milieux professionnels du secteur artistique et culturel en menant parallèlement une activité d'expertise auprès des collectivités territoriales, en intervenant au sein de réseaux professionnels, en publiant dans des revues professionnelles spécialisées (La Scène, revue de l'Observatoire des Politiques Culturelles), en s'investissant dans le bureau et conseil d'administration d'équipements culturels ou encore dernièrement en prenant en charge la politique culturelle de l'Université d'Angers.

Quelques références bibliographiques :

- Liot, Françoise, Chloé Langeard, et Sarah Montero. Culture et Santé. Vers un changement des pratiques et des organisations ? Éditions de l'Attribut, 2020
- Langeard, Chloé. « Œuvrer dans les territoires. De nouvelles manières d'être artiste », L'Observatoire, vol. 54, no. 2, 2019, pp. 90-92.
- Langeard, Chloé, Françoise Liot, et Sarah Montero. « Le travail artistique à l'hôpital : une autre expérience de l'art », Les Politiques Sociales, vol. 3-4, no. 2, 2018, pp. 13-24.
- Langeard, Chloé. « Des scènes artistiques à l'épreuve de l'évaluation. Ce que révèle l'impératif évaluatif dans le secteur artistique et culturel », L'Observatoire, vol. 47, no. 1, 2016, pp. 87-89.
- Langeard, Chloé. « Les projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », Informations sociales, vol. 190, no. 4, 2015, pp. 64-72.
- Langeard, Chloé, Françoise Liot, et Sandrine Rui. « Ce que le théâtre fait au territoire. Reconfiguration du public et évaluation », Espaces et sociétés, vol. 163, no. 4, 2015, pp. 107-123.

### **Christine Treille**

Responsable de la médiation culturelle au sein de l'IDDAC, agence culturelle de la Gironde.

Le parcours de Christine Treille s'est construit à travers une sensibilité permanente à l'accessibilité à la culture et à la création artistique au sein de structures para-publiques pour assurer depuis plus de 10 ans la responsabilité du pôle médiation artistique et culturelle à l'IDDAC, l'agence culturelle de la Gironde qui met au centre de son projet l'aménagement culturel des territoires.

### **Guillaume Hillairet**

Le travail d'artiste de Guillaume Hillairet se met en place dans des interstices. Il révèle des moments particuliers qui font jouer des petits décalages, des apparitions, des présences et des absences.

Diplômé de l'École Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux son parcours est jalonné d'expériences collectives (Vous Êtes Ici, À Suivre...lieu d'art, PointBarre, Script) et d'une attention particulière à la transmission au tour de l'acte de création.

### **Loïc Magnant**

Loïc Magnant est ingénieur culturel. Après avoir été coordinateur de la Cité des Arts de la Rue à Marseille, il a cofondé le Bureau des Guides, à l'origine du projet de GR 2013 : un sentier périurbain qui a été créé à l'occasion de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture. Il est aujourd'hui directeur artistique général pour Reims 2028, capitale européenne de la culture.

## INFORMATIONS PRATIQUES

---

### PUBLIC

Nos formations s'adressent aux directeurs·trices et membres des équipes des organismes et conseils départementaux qui adhèrent à la Fédération Arts Vivants et Départements. Elles sont également ouvertes à des participant·e·s extérieur·e·s dans la limite des places disponibles.

### TARIFS

Tarifs des formations :

	2 jours	3 jours
Adhérent cotisant à Uniformation	360 €	530 €
Adhérent non cotisant à Uniformation	495 €	730 €
Non adhérent*	615 €	900 €

\* Vous n'êtes pas adhérent mais votre structure cotise auprès de l'OPCO Uniformation ? Nous contacter svp

### EVALUATION

Le bilan pédagogique de nos formations sera réalisé avec :

- Un débat collectif avec les stagiaires à l'issue des formations,
- Des fiches individuelles d'évaluation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec les formateurs,
- Une évaluation globale réalisée à partir de l'ensemble de ces supports.

### ACCESSIBILITÉ

Nos formations ont lieu dans des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous sommes à l'écoute de toute demande spécifique en cas de situation de handicap, afin de faciliter votre participation à nos formations.

### Fédération Arts Vivants et Départements

c/° La Halle Tropisme Boite 44  
121 rue Fontcouverte 34070 Montpellier

Renseignements et inscriptions :

[formation@arts-vivants-departements.fr](mailto:formation@arts-vivants-departements.fr) / 07.79.67.97.42

[arts-vivants-departements.fr](http://arts-vivants-departements.fr)  
[facebook.com/FederationAVD](https://facebook.com/FederationAVD)  
[twitter.com/FederationAVD](https://twitter.com/FederationAVD)



La fédération Arts Vivants & Départements soutient l'édition indépendante et vous propose de bénéficier d'un tarif préférentiel auprès des éditions de l'Attribut :

éditions  
de  
**l'Attribut**

## OFFRE EXCLUSIVE

**25%** de réduction sur les abonnements et les commandes aux revues **NECTART** et **DARD DARD**



offre valable sur un abonnement individuel, sur un abonnement aux deux revues ainsi que sur la commande de numéros spécifiques



découvrez les revues sur [editions-attribut.com](http://editions-attribut.com)

contactez-nous 07 84 23 12 89 / [administration@editions-attribut.fr](mailto:administration@editions-attribut.fr)